

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de la culture
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audio visuel
ISMAS

L'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audio visuel organise le 16 et 17 Septembre 2019, un concours d'accès en 1^{er} année licence dans l'une des spécialités citées ci-dessous :

Arts du spectacle

- ✓ Art de l'acteur
- ✓ Critique théâtrale
- ✓ Scénographie

Arts visuels

- ✓ Prise de vue
- ✓ Prise de son

Condition d'admission :

- 1- Etre titulaire du baccalauréat toutes séries ou d'un titre reconnu équivalent pour la spécialité l'Art de l'acteur et critique théâtrale et scénographie .
- 2- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre reconnu équivalent en sciences expérimentales, Mathématiques, Techniques Mathématiques pour la spécialité la prise de vue et prise de son,.
- 3- Etre âgé de 30 ans au plus à la date du concours d'entrée
- 4- le concours comprend les épreuves suivantes :
 - a- Epreuve écrite pour la spécialité Critique théâtrale.
 - b- Entretien pour les spécialités : Prise de vue et prise de son, Art de l'Acteur et scénographie.

Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite précisant la filière et l'option choisie.
- Un extrait d'acte de naissance 12.
- Photocopie de l'attestation du baccalauréat.
- Photocopie du relevé de notes.
- 4 photos d'identité récente.
- Une photocopie de la carte nationale d'identité.
- 2 enveloppes libellées à l'adresse du candidat.
- Certificat de résidence.

Régime des études : internat et demi pension

Les dossiers d'inscription au concours doivent être déposer ou envoyer par voie postale à
l'adresse : 2, rue larbi tebessi, bek –Alger-

Le dernier délai de dépôt des dossiers est fixé au 30 Aout 2019.

Tél : 023 80 02 31 **fax** : 023 80 02 32

Email : direction@ismas-dz.org